



Mise à jour le 1 janvier 2026

Titre Professionnel ECSR Certificat Complémentaire de Spécialisation CCS 2 ROUES

TP – ENSEIGNANT DE LA CONDUITE ET DE LA SECURITE ROUTIERE

CODE RNCP : 41862 «Certification professionnelle délivrée, au nom de l'Etat, par le ministère chargé de l'Emploi »

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41862/>

CENTRE IMS FORMATION
26 Rue Docteur Louis Destre 42100 Saint-Etienne
Agrément : F2604200030 / Numéro déclaration d'activité : 84420504942
Tel : 04 77 25 20 73
SIRET 99095604700015 / APE 8559A
Email : imsformation@outlook.fr

Objectif de la formation

- Former des femmes et des hommes en vue d'exercer la profession d'enseignant de la conduite et de la sécurité routière.

Public concerné et prérequis

- Toute personne titulaire du titre professionnel Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière souhaitant obtenir une qualification supérieure par une spécialisation dans l'enseignement deux roues,
- Être titulaire du permis A et d'une autorisation d'enseigner, en cours de validité

Modalités et délai d'accès

- Avoir satisfait aux prérequis,
- 14 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

Sanction visée

- Certificat Complémentaire de Spécialisation Deux-roues du Titre professionnel ECSR, délivré par le Ministère chargé de l'Emploi

Amplitude horaire

- Horaires : lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Accessibilités aux personnes handicapées

- Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier les possibilités de suivre cette formation, l'établissement quant à lui respecte les normes ERP en vigueur.

Informations supplémentaires

- Une nouvelle autorisation d'enseigner devra être sollicitée auprès de la Préfecture après obtention de cette extension.
- À l'issue de la formation, le candidat pourra poursuivre par une formation au CCS Groupe Lourd.

Chronologie de la formation

Lieu : Saint-Etienne

Formation enseignant
2 roues
*Soit 210 h en centre et
35h en entreprise*

Épreuves pédagogie
plateau
120h

Épreuves pédagogie
circulation
80h

Épreuves théoriques
10h

PV envoyé à la
DREETS

Programme de formation et contenu au titre professionnel Enseignant de la sécurité et de la conduite routière CCS 2 ROUES

Animer des actions de formation à la conduite en sécurité des véhicules motorisés à deux roues en circulation et hors circulation

- Animer une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule motorisé à deux roues hors circulation,
- Animer une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule motorisé à deux roues en circulation,
- Enseigner les spécificités de l'environnement de la circulation et de la conduite des véhicules motorisés à deux roues,
- Être conscient et faire prendre conscience des responsabilités citoyennes, juridiques et sociales des conducteurs pour adopter des comportements sécuritaires,
- Respecter et faire respecter le code de la route, la réglementation et la sécurité routière,
- Intégrer les principes du développement durable dans l'enseignement de la conduite et de la sécurité routière.

MOYENS

- Formateurs titulaires du diplôme Brevet d'Aptitude à la Formation de Moniteurs (BAFM) et mention deux-roues.
- Sous conditions d'expérience et de compétences :
 - Enseignants de la conduite, mention deux-roues,
 - Élèves BAFM, mention deux-roues,
 - Intervenants extérieurs (compétences spécialisées).
- Personne en charge des relations avec le stagiaire : Nous contacter.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes expositives (magistrale, interrogative, démonstrative) et actives,
- Ateliers pédagogiques,
- Outils pédagogiques réglementaires,
- Ouvrages pédagogiques et réglementaires,
- Salle de cours équipées de moyens multimédias,
- Moto-écoles et véhicules-écoles,
- Elèves conducteurs en cours de formation au permis de conduire de catégorie deux-roues,

MODALITE DE SUIVI ET D'EVALUATION DES ACQUIS

- L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur.
- Des évaluations réalisées au cours de la formation permettent au candidat de se situer par rapport aux attendus de la formation, d'être acteur de sa progression et se familiariser avec les modalités d'évaluation du titre professionnel : au formateur d'identifier les points à améliorer ; et au jury de mesurer l'investissement individuel des candidats. Le livret des évaluations est remis au jury.
- Le CCS deux roues est délivré par un jury professionnel, après délibération, à l'issue d'une session de validation comprenant une mise en situation professionnelle, un entretien technique et un entretien final.
- Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen.

**SANCTION
VISEE**

- Certificat Complémentaire de Spécialisation Deux-roues du Titre professionnel ECSR, diplôme de Niveau 5 (Bac + 2), niveau européen : 5 : Savoirs étendus, spécialisés, factuels et théoriques.
- Attestation de fin de formation.

EFFECTIF

- Effectif minimum et maximum de la formation : Nous contacter.

**DUREE
DE LA FORMATION**

- Minimum 210 h à l'entrée de formation et 35h en stage

TARIFS

- Voir la grille tarifaire l'Agence